

H A U T E

Décision n° 411/2024
AL**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE***Extrait du registre de décisions du Président*

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat d'apprentissage avec :

- Madame Hermione SAVARIT, dans le cadre d'une licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs », du 2 septembre 2024 au 7 septembre 2025 ;
- Monsieur Mattéo MOTARD, dans le cadre d'un BPJEPS « activités aquatiques et natation », du 2 septembre 2024 au 12 août 2025 ;
- Madame Lilou RAUD, dans le cadre d'un BTS « Gestion de la petite et moyenne entreprise », du 9 septembre 2024 au 30 août 2026.

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation avec :

- Le CNAM DES PAYS DE LA LOIRE, dans le cadre du contrat d'apprentissage de Madame Hermione SAVARIT pour une licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs », du 2 septembre 2024 au 7 septembre 2025 ;
- Le CFA des métiers du sport et de l'animation du CREPS de Poitiers, dans le cadre du contrat d'apprentissage de Monsieur Mattéo MOTARD pour un BPJEPS « activités aquatiques et natation » du 2 septembre 2024 au 12 août 2025 ;
- Le CFA SUP DE VINCI – ISME LA ROCHELLE, dans le cadre du contrat d'apprentissage de Madame Lilou RAUD pour un BTS « Gestion de la petite et moyenne entreprise », du 9 septembre 2024 au 30 août 2026.

Fait à Jonzac

Le **02 SEP. 2024**Le Président
Claude BELOT*Pour le Président, par délégation
la 8^e Vice-Présidente étant absente
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESN***Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge****Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex